



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 08 avril 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Ministre des Affaires intérieures** au sujet **de l'implantation d'une unité de police locale au sein du commissariat « Museldall »**.

Monsieur le Ministre a récemment annoncé l'extension du projet pilote « Police locale » à la région de la Moselle. Selon les informations disponibles, des agent.e.s seront assigné.e.s aux patrouilles de police locale dans les communes faisant partie du commissariat « Museldall » à partir de juin.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Est-ce que la police locale sera présente sur le terrain de toutes les communes couvertes par le commissariat « Museldall » ? Dans la négative, quelles communes seront couvertes ?**
2. **Au-delà du caractère rural évoqué, Monsieur le Ministre peut-il détailler les critères sur base desquels les communes de la région Moselle ont été intégrées au projet pilote de la police locale ?**
3. **Combien de patrouilles de police seront assignées à la police locale « Museldall » et selon quels horaires seront-elles présentes sur le terrain ? Monsieur le Ministre confirme-t-il que les effectifs déployés dans le cadre de cette extension du projet ne sont pas supplémentaires mais redéployés à partir des moyens existants ?**
4. **Quelle évaluation a été faite quant à l'impact du redéploiement sur les autres missions du commissariat régional sud-ouest concerné jusqu'à présent ?**
5. **Monsieur le Ministre peut-il communiquer les statistiques policières les plus récentes disponibles, ventilées par direction régionale?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris Sehovic
Député



Réponse du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, à la question parlementaire n°2205 du 8 avril 2025 de l'honorable Député Monsieur Meris Sehovic au sujet de l'implantation d'une unité de police locale au sein du commissariat Museldall.

1. Est-ce que la Police locale sera présente sur le terrain de toutes les communes couvertes par le commissariat « Museldall » ? Dans la négative, quelles communes seront couvertes ?

Un projet pilote de patrouilles de Police locale débutera le 1^{er} juin 2025 au sein du commissariat « Museldall » qui découvre 8 communes de la Région de Police Centre-Est : Mertert, Grevenmacher, Wormeldange, Stadtbredimus, Biwer, Manternach, Lenningen et Flaxweiler. Ce projet pilote a pour objectif d'assurer une présence policière renforcée dans l'espace public et de garantir une proximité accrue avec la population au sein de ces communes, suivant les besoins et dispositions particulières identifiées.

2. Au-delà du caractère rural évoqué, Monsieur le Ministre peut-il détailler les critères sur base desquels les communes de la région Moselle ont été intégrées au projet pilote de la police locale ?

Les critères retenus sont les mêmes pour toutes les unités de Police locale opérationnelles, soient les unités mises en place à Esch-sur-Alzette, à Luxembourg-Ville et à Differdange :

- la présence de lieux à forte affluence ;
- l'existence de zones présentant un risque accru de commission d'actes de délinquance pouvant être endigués moyennant des patrouilles de Police locale ;
- des problèmes fréquents et majeurs d'ordre public locaux.

Les zones visées par ces critères seront prédéfinies en concertation avec les bourgmestres des communes concernées.

3. Combien de patrouilles de Police seront assignées à la Police locale « Museldall » et selon quels horaires seront-elles présentes sur le terrain ? Monsieur le Ministre confirme-t-il que les effectifs déployés dans le cadre de cette extension du projet ne sont pas supplémentaires mais redéployés à partir des moyens existants ?

Des effectifs supplémentaires viendront renforcer le commissariat Museldall afin de pouvoir assigner des patrouilles de Police locale. Le nombre de patrouilles nécessaires pour remplir les missions de Police locale sera établi à la suite des premières concertations et pourra être adapté suite aux concertations régulières avec les différents interlocuteurs.

4. Quelle évaluation a été faite quant à l'impact du redéploiement sur les autres missions du commissariat régional sud-ouest concerné jusqu'à présent ?

Il n'est pas nécessaire de procéder à une analyse d'impact au niveau de la Direction régionale Sud-Ouest vu qu'il ne s'agit pas d'un redéploiement des effectifs.



5. Monsieur le Ministre peut-il communiquer les statistiques policières les plus récentes disponibles, ventilées par direction régionale?

Les statistiques policières les plus récentes, à savoir celles de l'année 2024, réparties en trois grandes catégories (infractions contre les personnes, infractions contre les biens et infractions en matière de stupéfiants) et par directions régionales (Capitale (Luxembourg-ville), Centre-Est (Grevenmacher), Nord (Diekirch) et Sud-Ouest (Esch-sur-Alzette)) sont reprises ci-dessous.

Dans la catégorie « escroqueries / abus de confiance / usurpations d'identité », la mention « commune inconnue » signifie qu'il s'agit de faits de cybercriminalité pour lesquels aucun lieu précis n'a pu être identifié. Dans les autres catégories, la mention « commune inconnue » indique qu'aucun lieu n'a été enregistré dans le système informatique.

Les tableaux relatifs aux infractions contre les personnes et aux infractions contre les biens présentent uniquement les infractions les plus pertinentes, en cohérence avec le rapport d'activité de la Police. Le tableau du total des infractions selon les régions englobe par contre l'ensemble des infractions enregistrées.

Total des infractions selon les régions

	2024	2024	2024	2024	2024	
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	total
infractions contre les personnes	2.483	1.487	1.937	4.637	701	11.245
infractions contre les biens	12.093	5.222	4.760	11.591	7.928	41.594
infractions en matière de stupéfiants	1.264	317	569	654	3	2.807



Infractions contre les personnes

	2024					total
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	
meurtres/assassinats	1	0	0	1	0	2
assassinats	0	0	0	1	0	1
meurtres	1	0	0	0	0	1
coups et blessures volontaires	928	498	741	1.788	5	3.960
coups et blessures volontaires	928	498	741	1.788	5	3.960
rébellions & outrages à agents	130	31	41	173	8	383
rébellions	36	7	14	43	0	100
outrages à agents	94	24	27	130	8	283
plaintes pour viol / attentats à la pudeur / atteintes à l'intégrité sexuelle	114	71	76	128	20	409
atteintes à l'intégrité sexuelle	79	43	44	86	19	271
viols	35	28	32	42	1	138
menaces & diffamations / calomnies / injures	941	558	754	1.821	493	4.567
menaces	465	250	304	946	235	2.290
diffamations/calomnies/injures	476	308	360	875	258	2.277



Infractions contre les biens

	2024					
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	total
cambriolages dans maisons habitées et non-habitées	1.408	650	463	1.296	0	3.817
cambriolages accomplis dans les maisons habitées	549	277	197	516	0	1.539
tentatives de cambriolages dans les maisons habitées	586	231	143	459	0	1.419
cambriolages accomplis dans les maisons non-habitées	157	80	72	187	0	496
tentatives de cambriolages dans les maisons non-habitées	116	62	51	134	0	363
vols (simples, à la tire, domestique, etc.)	6.296	2.494	2.249	5.528	1.658	18.225
autres vols	2.098	497	547	1.378	1.491	6.011
dont vols simples	4.198	1.997	1.702	4.150	167	12.214
vols avec violences	344	32	36	147	0	559
vols avec violences	344	32	36	147	0	559
vols liés aux véhicules	1.535	519	377	1.340	6	3.777
vols liés aux véhicules	1.535	519	377	1.340	6	3.777
vandalisme	1.256	879	926	2.095	2	5.158
autres affaires de vandalisme	78	97	160	212	0	547
dont destructions	1.178	782	766	1.883	2	4.611
escroqueries / abus de confiance / usurpations d'identité	400	325	363	549	5.548	7.185
escroqueries/tromperies	257	210	284	342	5.289	6.382
abus de confiance	71	65	59	146	76	417
usurpation de fonctions, titres ou noms	72	50	20	61	183	386



Infractions en matière de stupéfiants

	2024					total
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	
trafic / détention / consommation	1.264	317	569	654	3	2.807
affaires de trafic	170	11	76	61	0	318
détentions	673	207	319	359	3	1.561
affaires de consommation	421	99	174	234	0	928

Luxembourg, le 23 mai 2025
Le Ministre des Affaires intérieures
(s.) Léon GLODEN